

Chez PROGESST Groupe-conseils Inc., nous savons qu'une bonne gestion en santé et sécurité au travail est bien plus qu'une obligation : c'est un levier stratégique pour votre entreprise.

Pourquoi choisir PROGESST pour la gestion de vos lésions professionnelles ?

- ✓ Parce qu'il est important de bâtir une relation privilégiée avec votre conseiller, nous vous assurons un accompagnement **personnalisé et à long terme**.
- ✓ Parce que **chaque dossier de lésion est unique**, nous déterminons la stratégie la plus efficace pour protéger vos intérêts.
- ✓ Parce qu'un refus de réclamation est **un dossier de moins à gérer**, nous rédigeons vos lettres d'opposition avec toute notre expertise.
- ✓ Parce que mettons toute notre expérience à votre service, vous obtenez **des résultats concrets** - vigie de réseaux sociaux, compétence technique, expérience terrain en prévention etc.
- ✓ Parce que la prévention ne suffit pas toujours, nous intervenons rapidement lorsqu'une réclamation CNESST cache plutôt **un enjeu de relations de travail**.
- ✓ Parce que vous ne payez que **pour les frais que vous utilisez**, et non pour une provision de frais de gestion destinée à un groupe.
- ✓ Parce que certains dossiers méritent qu'on se rencontre, **nous nous déplaçons** à votre demande.
- ✓ Parce que **le service à la clientèle** est primordial, nous répondons à vos demandes sans délai.

Nous prenons en charge toutes les étapes de la gestion des dossiers CNESST : l'analyse des réclamations, la coordination du retour au travail, la mise en place de politiques internes adaptées, la communication avec les professionnels de la santé, tout le volet médial et juridique, et bien plus encore.

Prêt à simplifier et optimiser la gestion de vos dossiers SST ?

Contactez-moi dès aujourd'hui pour planifier une rencontre et découvrir comment nous pouvons devenir votre partenaire stratégique.



PROGESST
Groupe-conseils Inc.

Nathalie Trépanier, PDG
ntrépanier@progesst.ca
(819) 609-3467
<https://progesst.ca/>

